



PROCÈS-VERBAL de la 9^e assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de L'Île-des-Sœurs—Verdun, après convocation légale, le 9 avril 2025 à 19h30, en mode virtuel, sous la présidence de M. André Savard.

Membres du conseil d'administration présents :

André Savard, président du Conseil d'administration

Félix Garneau, président du comité de Mise en Candidature et Membre du comité d'Audit et de Déontologie

Isabelle Touati, présidente du comité Coopération

Équipe de direction de la caisse – Ressources présentes :

Kathie Cimon, directrice générale et secrétaire adjointe du Conseil d'administration

Isabelle Lorente, directrice des communications et de la vie associative

Louis Vanier, directeur, Développement de marché

Nombre de membres présents en virtuel : 20

Nombre de réécoutes pendant la période de votation : 30

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

Le président, M. André Savard, souhaite la bienvenue à chacun et déclare l'assemblée ouverte.

Il agit à titre de président d'assemblée. Il est accompagné de M. Félix Garneau, président du Comité de Mise en candidature et de Mme Isabelle Touati, présidente du comité Coopération.

Il est également accompagné de Mme Kathie Cimon, directrice générale et secrétaire adjointe du Conseil d'administration, de même que Mme Isabelle Lorente, directrice aux communications et vie associative.

En l'absence de Mme Caroline Quessy, secrétaire du Conseil d'administration, retenue pour des raisons personnelles, Mme Kathie Cimon agira à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Une vidéo introductive du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, est présentée à tous.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Une courte vidéo est présentée afin que les membres puissent se familiariser avec la plateforme numérique.

Mme Kathie Cimon précise les règles de fonctionnement et de déroulement de l'assemblée.

Elle rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse, depuis au moins 90 jours, pourra proposer ou appuyer une proposition et voter, lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée. Le membre doit aussi respecter les conditions suivantes :

- résider, être domicilié ou travailler au Québec

- être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société
- être un membre réadmis membre de plein droit

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Le président d'assemblée procède à la nomination de 2 personnes scrutatrices.

Ces personnes sont responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes afin que le président puisse communiquer les différents résultats aux membres. Elles s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés.

Il recommande 2 employés, Mme Léa-Claude Tremblay et M. Louis Vanier, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de nommer les personnes suivantes pour agir comme scrutateurs :

- Mme Léa-Claude Tremblay
- M. Louis Vanier

2.3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Kathie Cimon, secrétaire-adjointe du Conseil d'administration, fait lecture de l'ordre du jour qui se détaille comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes – vote en différé)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de Mise en Candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle a été déposé sur le site Internet de la Caisse. Considérant que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture ni résumé ne sera effectué.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2024 soit approuvé, tel que rédigé.

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du Conseil d'administration

Le président présente les membres qui composent le Conseil d'administration et les remercie de leur implication, leur engagement, leur soutien et leur collaboration durant la dernière année. Il profite de l'occasion pour souligner le travail effectué par les trois (3) administratrices dont le mandat se termine aujourd'hui.

Le président nous entretient ensuite sur les principales réalisations 2024 et les orientations que la Caisse s'est fixées. Elles sont présentées sous 5 volets :

- Desjardins, un leader socioéconomique de taille;
- Présents pour nos membres et clients;
- Des solutions numériques innovantes;
- Des actions concrètes pour le développement durable.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. Félix Garneau, membre du Comité d'Audit et de Déontologie, nous présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques :

- Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services, à des personnes visées par le Code.

3.3. Rapport financier

Une capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers du Mouvement Desjardins est présentée à tous ??

La directrice générale nous invite à visionner la capsule vidéo des résultats financiers de la caisse, pour l'année financière, qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

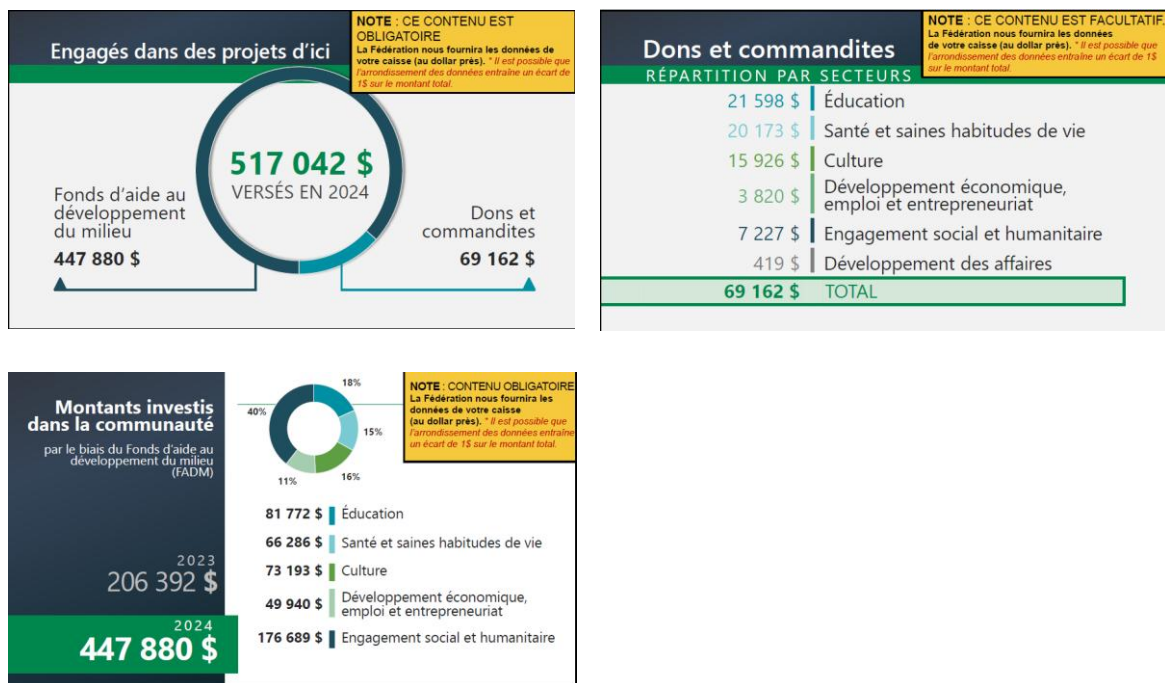
Le bilan de la distinction coopérative et de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu est présenté par Mme Isabelle Touati, présidente du comité Coopération.

Elle résume les priorités d'investissement du Conseil qui ont été déterminées à la suite de consultations auprès des membres. Selon les priorités, elle nomme certains projets qui ont été soutenus par la caisse :

- Soutien social et communautaire
 - Paniers de Noël
 - Guignolées
 - Un chez soi pour le Centre des femmes de Verdun
 - Demain Verdun pour une seconde vie
- Réussite éducative et formation
 - Bourses d'études de la Caisse
 - Projet transition postsecondaire
 - Bourses du mérite scolaire du Cégep André-Laurendeau

- Partenariat pour l'éveil et l'excellence circassienne des enfants et des jeunes de Verdun
- Soutien de Toujours Ensemble

- Santé et saines habitudes de vie
 - Locomotion
 - Camp Césam
 - Bouger et Vivre je bouge dehors
 - Entente avec le Baseball Mineur de Verdun et avec le Hockey Mineur de Verdun
- Environnement
 - Projet du Boisé avec Nature Action Québec



Dans le cadre d'un exercice triennal, le Conseil d'administration de la Caisse a adopté cette année un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. L'objectif de cet exercice est de donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse ainsi que celle des membres du Conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité a permis de réévaluer nos priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté. Mme Isabelle Touati remercie tous nos membres et partenaires du milieu qui ont participé à nos diverses consultations.

Elle nous rappelle que la Caisse possède une politique de contribution rendue publique sur le site Internet de la Caisse et qui vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites.

Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Mme Isabelle Touati nous invite à regarder une vidéo faisant le bilan de notre année dans la communauté pour des projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec les priorités d'investissement du Plan d'engagement et de proximité 2021-2024.

Elle poursuit en présentant le programme offert en éducation financière et levier d'engagement, *Mes Finances, mes choix*. Une capsule vidéo est également présentée à tous.

Mme Isabelle Touati nous entretient sur le programme de prévention de l'exploitation financière *Maître de sa vie et de ses biens* et nous fait part d'un cas vécu.

Elle termine en présentant le programme de finance solidaire, *Fonds d'entraide Desjardins*.

4. Période de questions

Le président invite les membres à transmettre leurs questions et/ou commentaires.

Aucune question n'est formulée.

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes – vote en différé)

Une capsule vidéo sur la ristourne est présentée à tous.

La directrice générale présente le projet de répartition des excédents annuels recommandé par le Conseil d'administration. Elle précise que cette recommandation est la plus avantageuse pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables.

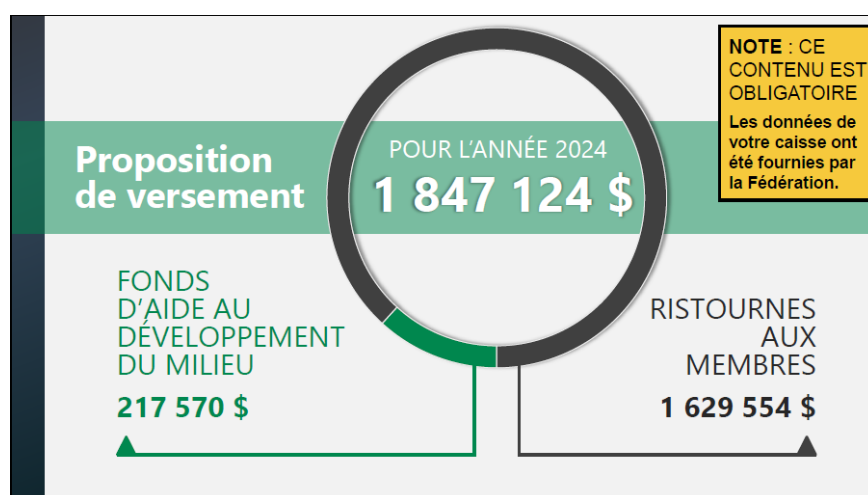
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		5 196
Virements réglementaires et autres ajustements		279
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(398)	
• Autres éléments du résultat	331	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	347	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
Solde des excédents à répartir		5 475
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 550)
• Ristourne	(1 630)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	297	
• Affectation au FADM	(218)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(3 925)
Solde des excédents à répartir		0

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

NOTE : CE CONTENU EST OBLIGATOIRE
Les données de votre caisse ont été fournies par la Fédération.

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
RISTOURNE VOLUMES¹		
Comptes		200
Épargne et placements	0,58 \$	211
Fonds		68
Prêts et marges de crédit		533
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	233
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	129
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$ ³	215
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	41
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 630

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le projet de répartition des excédents annuels, pour l'année se terminant le 31 décembre 2024, soit soumis au vote après l'assemblée.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

M. André Savard président du Conseil d'administration agira comme président d'élection. Mme Kathie Cimon, directrice générale et secrétaire-adjointe du Conseil d'administration agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

5.2.2. Rapport du comité de Mise en Candidature

M. Félix Garneau, président du comité de Mise en Candidature, nous présente la démarche du profil collectif enrichi du Conseil d'administration. Il poursuit avec la lecture de son rapport.

"Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements;
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook) et notre bulletin d'information aux membres;
- Affichage dynamique sur les écrans en caisse;

Pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 6 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Gestion financière, Comptabilité, Gouvernance, Droit/Déontologie, Gestion des Ressources humaines, Développement durable, Technologie de l'information;
- 3 femmes et 1 homme pour atteindre la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivant: 1 de 18-34 ans, 1 de 35-49 ans, 1 de 50-64 ans et 1 de 65 ans et plus;
- des membres possédant une bonne connaissance du milieu résidant ou non dans l'arrondissement Verdun;
- des personnes représentant la diversité ethnoculturelle;
- une répartition équilibrée entre les membres expérimentés du conseil et les nouvelles candidatures est souhaitable pour assurer une continuité saine et dynamique de la Gouvernance de la Caisse.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Le président du comité de Mise en Candidature nomme les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur/trice, ainsi qu'un tableau synthèse de leurs compétences selon le profil collectif enrichi de la caisse :

- Mme Lucie Desgagné
- M. Jean-François Fortier
- Mme Lise Lachance
- Mme Caroline Quessy
- Mme Isabelle Touati
- Mme Caroline Varin

Tableau synthèse des personnes candidates	Profil collectif du CA		DESGAGNÉ, Lucie	FORTIER, Jean-François	LACHANCE, Lise	QUESSY, Caroline	TOUATI, Isabelle	VARIN, Caroline
	Critères recherchés	Nombre recherché						
COMPÉTENCES								
Gestion financière						x		x
Comptabilité						x		
Gouvernance					x			x
Droit/Déontologie			x		x			
Gestion des RH							x	
Développement durable								
Technologies de l'information								
GENRE								
Homme	1			x		x		
Femmes	3	x			x		x	x
Autre identité de genre ou préfère ne pas répondre								
GROUPE D'ÂGE								
18-34 ans	1	x						
35-49 ans	1		x				x	
50-64 ans	1					x		x
65 ans et +	1				x			
DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE								
							x	
REPRÉSENTATIVITÉ GÉOGRAPHIQUE								
Arrondissement de Verdun					x			x
Extérieur de l'arrondissement		x	x			x	x	
CONTINUITÉ À LA GOUVERNANCE								
Membre actuel du CA de la Caisse ou relève au CA					10 + ans	0-3 ans	4-6 ans	

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Une capsule vidéo des présentations des personnes candidates est diffusée à tous.

5.2.4. Élection par votation (vote en différé)

Tel que mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé, au cours des quatre prochains jours.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Mme Kathie Cimon précise que les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants, dès la fin de l'assemblée :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- L'élection des membres du Conseil d'administration;

La période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 13 avril 2025.

Elle poursuit en nommant des précisions pour la période de votation :

- La réécoute de l'assemblée est possible pour tous les membres, participants ou non, par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse;
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse, soit le document présentant les candidats, le document présentant la proposition sur le partage des excédents et de la ristourne, et le rapport annuel et le rapport financier de la Caisse;

- Il y aura 2 moyens simples de voter, soit par *AccèsD* en ligne ou *AccèsD* mobile, à l'aide de consignes claires. Les membres devront d'abord être inscrits au service *AccèsD*;
- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.

Mme Kathie Cimon termine en partageant des précisions entourant l'annonce des résultats :

- Le résultat des votes, qui demeure confidentiel jusqu'au moment du dévoilement, sera publié sur le site internet de la Caisse de 24 à 48 heures ouvrables suivant la fin de la période de votation;
- Pour le partage des excédents annuels et les ristournes, en cas de vote négatif sur les propositions, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours. Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de la caisse de 2025.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Le président remercie les membres pour leur présence et leur participation, de même que les organisateurs de cette assemblée. Il remercie les administrateurs, la directrice générale et son personnel pour leur engagement et souhaite bonne chance à ceux et celles qui sont en élection. Il remercie également les employés pour leur engagement et leur soutien à conseiller et épauler les membres et les administrateurs et administratrices, pour leur excellent travail.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation de 4 jours auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur la répartition des excédents annuels, recommandée par le conseil d'administration :

95.63% des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les administratrices élues sont :

- Mme Lucie DESGAGNÉ
- Mme Caroline QUESSY
- Mme Isabelle TOUATI
- Mme Caroline VARIN

Les résultats ayant été publiés sur le microsite de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée, le 15 avril 2025, à 11 h 57.

André Savard
Président

Kathie Cimon
Directrice générale et Secrétaire-
adjointe du Conseil d'administration